

RAPPEL

Sanctionnée en 2000, la Loi sur l'administration publique (LAP) affirme la priorité accordée à la qualité des services aux citoyens. Elle instaure à cette fin un nouveau cadre de gestion axé sur l'atteinte de résultats, sur le respect du principe de la transparence et sur une imputabilité accrue de l'Administration devant l'Assemblée nationale. De plus, selon une approche d'allègement, la LAP reprend ou révisé les règles de gestion des ressources humaines, budgétaires, matérielles et informationnelles. Dans cette étude, nous voulons évaluer les effets de la LAP sur la qualité des services, la gestion de la qualité des services, sur les pratiques de gestion et la gestion des ressources selon la perception des personnes oeuvrant dans la fonction publique.

DIRECTIVES

Nous souhaitons recueillir votre opinion **personnelle** et nous vous demandons de considérer uniquement votre ministère ou organisme d'appartenance en répondant aux questions. La période de référence du présent questionnaire s'étend de la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique jusqu'en avril 2005, soit une période d'environ 5 ans. Nous vous rappelons que ce questionnaire est anonyme et que vos réponses seront traitées confidentiellement.

Ce questionnaire constitue l'un des moyens utilisés pour connaître votre opinion quant aux effets de la Loi sur l'administration publique et aux améliorations qui pourraient lui être apportées. Certaines questions seront approfondies dans des groupes de discussion auxquels certains d'entre vous seront invités à participer.

BLOC 1 ; INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Dans quel type d'organisation œuvrez-vous présentement?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ministère desservant directement des citoyens ou des entreprises | <input type="checkbox"/> Organisme desservant directement des citoyens ou des entreprises |
| <input type="checkbox"/> Autres ministères | <input type="checkbox"/> Autre organisme |

2. Quelle est la taille de l'effectif de votre organisation?

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> moins de 100 | <input type="checkbox"/> de 1000 à 1999 |
| <input type="checkbox"/> de 100 à 499 | <input type="checkbox"/> plus de 2000 |
| <input type="checkbox"/> de 500 à 999 | |

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE

3. À quel titre répondez-vous à ce questionnaire ?

(Veuillez noter qu'il est possible de cocher plus d'un choix)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sous-ministre | <input type="checkbox"/> Membre du Groupe des responsables de la planification stratégique (GPS) |
| <input type="checkbox"/> Sous-ministre adjoint(e) ou associé(e) | <input type="checkbox"/> Membre du Forum des Agences |
| <input type="checkbox"/> Président(e) d'organisme | <input type="checkbox"/> Membre du Comité consultatif de la gestion du personnel (CCGP) |
| <input type="checkbox"/> Membre d'une Conférence administrative régionale (CAR) | <input type="checkbox"/> Membre de l'Association des gestionnaires en ressources matérielles du Québec (AGRMQ) |
| <input type="checkbox"/> Membre de la Table des répondants à la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique | <input type="checkbox"/> Membre du Groupe d'action en gestion financière (GAGF) |
| <input type="checkbox"/> Membre de la Table sur la qualité des services | <input type="checkbox"/> Membre du Conseil des responsables de l'informatique du secteur public (CRISP) |
| | <input type="checkbox"/> Membre du Forum des responsables des communications du gouvernement du Québec |
| | <input type="checkbox"/> Membre du Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) |
| | <input type="checkbox"/> Membre du Conseil des directrices et directeurs généraux de l'administration du gouvernement du Québec (CDGA) |
| | <input type="checkbox"/> Membre du Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP) |

4. Depuis combien de temps occupez-vous les fonctions reliées aux groupes auxquels vous déclarez appartenir ? Dans le cas où vous appartiendriez à plus d'un groupe, indiquez la période d'appartenance la plus longue.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 6 mois | <input type="checkbox"/> De 2 ans à 5 ans |
| <input type="checkbox"/> Moins de 2 ans | <input type="checkbox"/> 5 ans et plus |

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE

7. Veuillez nous signaler tout autre effet que la Loi sur l'administration publique aurait eu sur la qualité des services aux citoyens ou encore sur la gestion de la qualité des services dans votre organisation.

BLOC 4 : LA GESTION GOUVERNEMENTALE

8. Nous souhaitons évaluer ici les effets de la LAP sur les pratiques de gestion dans votre organisation. Indiquez votre degré d'accord avec chacun des énoncés suivants, en considérant la situation d'aujourd'hui en comparaison avec celle d'il y a cinq ans :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas
a) L'exercice de planification stratégique a amené l'organisation à se préoccuper davantage des résultats tangibles pour la population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) L'exercice de planification stratégique a favorisé une plus grande concertation interministérielle en matière de politiques publiques, de programmes et de prestation de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Le plan stratégique permet de mieux orienter et encadrer l'action dans l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Le plan stratégique permet aux citoyens et aux parlementaires de mieux connaître la mission, les orientations stratégiques et les résultats visés par l'organisation ainsi que la contribution de ceux-ci aux priorités gouvernementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Le plan annuel de gestion des dépenses de l'organisation permet de mieux faire le lien entre l'allocation des ressources et les résultats visés au plan stratégique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Le rapport annuel de gestion de l'organisation rend compte des résultats atteints (en fonction des objectifs définis par le plan stratégique et des actions privilégiées pour les atteindre dans le plan annuel de gestion des dépenses) plutôt que des activités réalisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Le rapport annuel de gestion favorise une reddition de comptes compréhensible qui permet aux parlementaires et aux citoyens de juger de la performance de l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) La nécessité d'élaborer un plan stratégique et un plan annuel de gestion des dépenses et d'en rendre compte dans un rapport annuel de gestion a permis d'améliorer les pratiques de gestion de l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Le personnel de tout niveau est davantage engagé dans les efforts pour accroître l'efficacité et l'efficience de l'organisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j) Le soutien apporté par les organismes centraux dans l'application des exigences de la LAP (guides, formation, tables d'échange et de concertation, conseils) a favorisé l'implantation de la gestion axée sur les résultats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k) Les recommandations du Vérificateur général et de la Commission sur l'administration publique ont favorisé l'implantation de la gestion axée sur les résultats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE

9. Veuillez nous signaler tout autre effet que la Loi sur l'administration publique aurait eu sur les pratiques de gestion dans votre organisation.

10. Nous souhaitons évaluer ici dans quelle mesure la LAP a permis d'optimiser la gestion des différentes ressources. Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants, en considérant la situation d'aujourd'hui en comparaison avec celle d'il y a cinq ans :

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas
----------------------	-----------------	---------------------	--------------------------	-------------

a) Le cadre de gestion instauré par la Loi permet les adaptations nécessaires à la situation des différents ministères et organismes

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

b) Les contrôles centraux *a priori* ont été réduits en faveur de contrôles *a posteriori*

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

c) L'allègement des règles et des procédures en matière de **gestion des ressources humaines** en a rendu la gestion plus performante

Précisez votre réponse :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

d) L'allègement des règles et des procédures en matière de **gestion des ressources budgétaires** en a rendu la gestion plus performante

Précisez votre réponse :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

e) L'allègement des règles et des procédures en matière de **gestion des contrats et des ressources matérielles** en a rendu la gestion plus performante

Précisez votre réponse :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

f) L'allègement des règles et des procédures en matière de **gestion des ressources informationnelles** en a rendu la gestion plus performante

Précisez votre réponse :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

g) Le soutien apporté par les organismes centraux dans l'application des exigences de la LAP (guides, formation, tables d'échange et de concertation, conseils) a permis d'optimiser la gestion des ressources (humaines, budgétaires, matérielles et informationnelles)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

ANNEXE I : QUESTIONNAIRE

11. Veuillez vous signaler tout autre effet que la Loi sur l'administration publique aurait eu sur la gestion des ressources dans votre organisation.

BLOC 5 : LES AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

12. Indiquez les principaux changements que vous souhaiteriez voir apporter à la Loi sur l'administration publique afin de faciliter l'atteinte de ses objectifs en matière de :

a) Amélioration de la qualité des services

b) Cadre de gestion axé sur les résultats

c) Responsabilisation, imputabilité et transparence

BLOC 6 : PRINCIPALES ATTENTES

13. Nommez vos principales attentes à l'égard du Secrétariat du Conseil du trésor en matière :

d) D'adaptation des règles qui régissent la gestion des ressources

e) De soutien

f) De lignes directrices pour la production des documents exigés par la LAP
